



JUVIGNAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 18
Votants : 25
Date de la convocation : 8 février 2011

N° 11.02.14.10

L'an deux mille onze et le quatorze du mois de février, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme CARRETIER, MM CARILLO, LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS : Mme LABORDE en faveur de M. BOUISSEREN
Mme ROMÉRO en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mlle VAN ELST en faveur de M. CARILLO
M. SAUVAN en faveur de M. ALLOUCHE
Mme FONS VINCENT en faveur de Mme CARRETIER
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
Mme BOULANGÉ en faveur de M. SAVY

ABSENTS : Mmes RAMON BOTONNET, CONFAIS, MM PAUL, BOUSQUEL

AVENANT N° 3 du MARCHE

LOCATION ET MAINTENANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Rapporteur : Monsieur BOUISSEREN

Il est rappelé au Conseil municipal que par délibération n° 109 en date du 15/12/2008, il a autorisé Madame le Maire à signer le marché des lots 2, 3, 4, 5 et tout acte s'y rapportant pour le marché «location et maintenance de la flotte automobile»

Le Conseil municipal a autorisé, par délibération 26 du 06/04/2009, Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché.

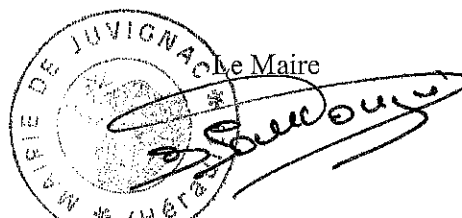
Le Conseil municipal a autorisé par délibération 129 du 07/06/2010, Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché

L'avenant n° 3 porte sur la différence du remplacement d'un véhicule prévu au bordereau de prix initial du lot 2 : TWINGO DCI 65, véhicule plus en fabrication RENAULT, par un véhicule TWINGO DCI 75 ECO2. Ce remplacement induit une augmentation de 2,95 €TTC/mois soit 35,40 €TTC/annuel.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le
et publication
le



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AVENANT N.3 DU MARCHE LOCATION ET MAINTENANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Date de transmission de l'acte : 18/02/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 18/02/2011

Numéro de l'acte : 11-02-14-10 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20110214-11-02-14-10-DE

Date de décision : 14/02/2011

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.3. Conventions de Mandat
1.3.1. Délib autorisant la signature des avenants

